Paris, le 20 Juin 2014 - Alors que la Ministre des Affaires sociales et de la Santé présentait la future Loi de Santé, on apprenait que l'Ordre Infirmier venait de déposer 6 plaintes le matin même pour exercice illégal de la profession d' infirmière.
Dans 6 établissements privés et publics
étaient encore employés dans les blocs opératoires des ... aides-soignants.
l'UNAIBODE et l'AEEIBO
qui avai
en
t lancé le même cri d'alarme en octobre 2012 s'étonne
nt
que rien n'ait été fait
depuis cette date par les pouvoirs publics.

Plusieurs alertes, aucune réponse

A plusieurs reprises, l'UNAIBODE et l'AEEIBO ont alerté la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Marisol Touraine, et son cabinet sur la question de la sécurité des blocs opératoire, dont les infirmières de bloc sont un des acteurs essentiels.

Le 24 octobre 2012, l'UNAIBODE et l'AEEIBO avaient déjà lancé un cri d'alarme relayé par de nombreux médias, à
l'occasion du salon Infirmier, que la Ministre était venue inaugurer.

Les deux organisations, qui soutiennent l'action de l'Ordre Infirmier dans ce domaine, n'ont à ce jour reçu
le moindre signe de la part du Ministère
.
Faudra-t-il
que des Evénements Indésirables Graves éclatent au grand jour dans un
hôpita
l
ou
une
clinique pour
qu'on s'en préoccupe enfin
?